

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 mai 2021 à 17 h 00

AUJOURD'HUI sept mai deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 avril 2021, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Jérôme GODARD à Christine DULAC ROUGERIE

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Alparslan COSKUN, Fatima CHENNOUF-TERRASSE et Diego LANDIVAR arrivent pendant la présentation de la question n°1.

Vincent SOULIGNAC arrive pendant la présentation commune aux questions n°2 et 3 (fin du pouvoir donné à Thomas WEIBEL).

Valérie BERNARD arrive pendant le débat de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Cécile AUDET).

Alparslan COSKUN quitte la séance pendant le débat de la question n°4 et donne pouvoir à Marianne MAXIMI.

Géraldine BASTIEN arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°7 (fin du pouvoir donné à Jean-Pierre BRENAS).

Lucie MIZOULE quitte la séance avant le vote de la question n°21 et donne pouvoir à Pierre MIQUEL.

Sylviane TARDIEU quitte la séance au cours de la question n°38 et revient dans la séance avant le vote du vœu a).

Rapport N° 29
TARIFS DES ACTIVITES ADULTES DE LA DIRECTION DE L'ANIMATION ET
DE LA VIE ASSOCIATIVE A PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2021

Il est proposé une augmentation des tarifs, pour les activités pratiquées dans les équipements municipaux gérés par la Direction de l'Animation et de la Vie associative, à partir du 1^{er} septembre 2021, de 1%.

Il est demandé, en accord avec votre commission, de bien vouloir valider les propositions présentées ci-dessous :

TARIFS		
A partir du 1er SEPTEMBRE 2021		
ECOLE DE CIRQUE		
FORFAIT*	TARIF 2020	TARIF 2021
Par heure et par groupe de 10 personnes	35,50 €	36,00 €
Coût licence FFEC pratique hebdomadaire (Fédération Française des Ecoles de Cirque)	21,50 €	21,80 €
Coût licence FFEC pratique ponctuelle (Fédération Française des Ecoles de Cirque)	7,00 €	7,10 €
FORFAIT* Frais de fonctionnement, amortissement du matériel et les charges de personnel mis à disposition		

TARIFS

A partir du 1er septembre 2021

ACTIVITES ADULTES

ACTIVITES A L'ANNEE	Coût à la séance (pour inscription en cours d'année)		Forfait annuel	
	Tarif 2020	Tarif 2021	Tarif 2020	Tarif 2021
TARIF NORMAL	4,85 €	4.90 €	145,50 €	147,00 €
TARIF REDUIT CLERMONTOIS	3,40 €	3,43 €	102,00	102,90
TARIF NON IMPOSABLE CLERMONTOIS ET CITEJEUNE	1,57 €	1,58 €	47,10 €	47,40 €

ACTIVITES EN CYCLE OU STAGE	Coût à l'heure selon tarif de l'activité					
	Catégorie 1		Catégorie 2		Catégorie 3	
	Tarif 2020	Tarif 2021	Tarif 2020	Tarif 2021	Tarif 2020	Tarif 2021
TARIF NORMAL	4,80 €	4,90 €	6,06 €	6,12 €	7,47 €	7,54 €
TARIF REDUIT CLERMONTOIS	3,38 €	3,43 €	4,29 €	4,33€	5,35	5,40
TARIF NON IMPOSABLE CLERMONTOIS ET CITEJEUNE	1,56 €	1,58 €	2,62 €	2,65 €	3,28 €	3,31 €

ATELIERS LIBRES	Coût à la séance		Forfait annuel	
	Tarif 2020	Tarif 2021	Tarif 2020	Tarif 2021
TARIF NORMAL	1,56 €	1,57 €	46,80 €	47,10 €
TARIF REDUIT CLERMONTOIS	1,11 €	1,12€	33,30 €	33,60 €
TARIF NON IMPOSABLE CLERMONTOIS ET CITEJEUNE	0,50 €	0,50 €	15,00 €	15,00 €

MODALITES :

- Le paiement s'effectue obligatoirement sur le nombre total de séances restantes jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.
- Un remboursement est accordé en cas d'absence de l'activité du fait de la commune de Clermont-Ferrand
- Un remboursement est accordé, sur demande, accompagné d'un justificatif, dans le cas de maladie du bénéficiaire de l'activité ou de déménagement en dehors de la commune sur le nombre de séances restantes..

TARIFS

A partir du 1er septembre 2021 (identiques à 2020)

SORTIES ADULTES

SORTIES		Coût global inférieur à 500 € (sortie de proximité)	Coût global inférieur à 800 €	Coût global supérieur à 800 €
TARIF NORMAL	Adulte	50% du coût/nbre de participants	100% du coût/nombre de participants	
TARIF REDUIT CLERMONTOIS	Adulte		40% du coût/nbre de participants	70% du coût/nbre de participants
	Non imposable Clermontois et Citéjeune		20% du coût/nbre de participants	50% du coût/nbre de participants

MODALITES

- Une déduction est accordée en cas d'absence de l'activité du fait de la commune de Clermont-Ferrand
- Une déduction est accordée, sur demande, accompagnée d'un justificatif, dans le cas de maladie du bénéficiaire de l'activité

TARIFS

A partir du 1er septembre 2021 (identiques à 2020)

VENTE DE MATERIAUX POUR ACTIVITES TECHNIQUES

cartonnage	Prix Coûtant
encadrement	
vannerie, rotin	
lave émaillée	
mosaïque	
gravure	
sérigraphie	
reliure	
divers	
terre	
photographie	27€/an

TARIFS		
A partir du 1er septembre 2021 (identiques à 2020)		
BILLETTERIE DE SPECTACLE		
TYPE	NOMBRE	TARIFS (selon coût du spectacle)
Individuel Groupe (10 personnes minimum avec gratuité pour 1 accompagnateur)	1	25,00 €
		20,00 €
		19,00 €
		18,00 €
		17,00 €
		16,00 €
		15,00 €
		14,00 €
		13,00 €
		12,00 €
		11,00 €
		10,00 €
		9,00 €
		8,00 €
		7,50 €
		7,00 €
		6,00 €
		5,50 €
		5,00 €
		4,00 €
3,00 €		
2,00 €		
1,50 €		
		GRATUIT

MODALITES

Un remboursement intégral est accordé en cas d'absence du spectacle du fait de la commune de Clermont-Ferrand

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

19 MAI 2021

Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe,

Manuela FERREIRA DE SOUSA

